

## Public

Directions, DRH, services RH, encadrants, représentants du personnel et toute personne investie dans le pilotage du projet QVT

## Animé par

### Compétences Prévention

### Durée

2 à 4 jours (2+2 jours)

### Nombre de participants

De 5 à 16 participants

### Prérequis

Recueil des données de sinistralité complété

### Modalités pédagogiques

Formation-action

## Contact

Votre délégation territoriale

# Module flash

## Elaboration du Document Unique et du PAPRIPACT

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- > évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ;
- > évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;

- > évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- > stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

## Objectifs

Comprendre le cadre institutionnel et les étapes fondamentales de la démarche de prévention des risques professionnels pour participer à son évaluation et son suivi

Mettre en oeuvre le Document Unique et le PAPRIPACT de votre établissement

## Programme

1/ Cadre législatif et réglementaire ; enjeux de la prévention des risques ; rôles et missions des différents acteurs

2/ Évaluation des risques professionnels et transcription dans le DUERP ; étapes de la démarche de prévention des risques ; cadre méthodologique de l'évaluation et outils de repérage ; gestion des documents réglementaires ; adaptation à la réalité de son établissement.

3/ Feuille de route de la démarche avec le PAPRIPACT ; contexte et lien avec le DUERP ; mesures de prévention ; rôle du CSE

4/ Mise à jour du DUERP avec les risques COVID et RPS ; réglementation ; formalisation dans le DUERP ; définition et inscription des mesures de prévention dans le PAPRIPACT

## Points forts de l'intervention

Le programme est adapté au contexte et besoin de l'établissement. Nous fournirons préalablement à la formation, un accès à un court module e-learning afin de familiariser les futurs participants aux outils de recueil d'informations nécessaires à l'élaboration ou la mise à jour du DUERP et du PAPRIPACT. Ces outils devront être complétés en amont de la formation de manière à la rendre concrète et pratique et permettre d'élaborer ou de mettre à jour un DUERP et un PAPRIPACT performants et adaptés au fonctionnement de votre établissement sanitaire, social ou médico-social. Nombreux outils et trames proposés et adaptés à chaque situation. Formation pratique centrée sur vos propres données.

SENSIBILISATION-APPROPRIATION | EXPLORATION | ACCOMPAGNEMENT-FORMATION



**Public**

Direction et encadrement,  
RH, Chargé de prévention,  
Représentants du  
Personnels en charge de la  
prévention.

**Animé par**

**Groupe JLO**

**Durée**

1 à 4 jours (Moy. 3 X 1)

**Nombre de participants**

5-16 participants

**Prérequis**

Aucun prérequis

**Modalités  
pédagogiques**

Formation-action

**Contact**

Votre  
délégation  
territoriale

# Module flash

## Elaboration du Document Unique et du PAPRIPACT

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;

- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

**Objectifs**

- \* Former de manière opérationnelle sur vos outils un collectif constitué de membres clefs de l'établissement et le rendre autonome
- \* Connaître les enjeux et obligations en matière de prévention des risques professionnels
- \* Questionner les outils et méthodologies collectivement pour agir dessus efficacement et les rendre les plus simples et efficaces possible
- \* Acquérir les notions essentielles pour évaluer les risques professionnels (dont RPS), mettre en œuvre le Document Unique (DUERP) et le programme de prévention associé (PAPRIPACT)
- \* Mettre en place un programme de prévention efficace (PAPRIPACT) à la fin du module flash

**Programme**

- I- Acquérir les notions DUERP-PAPRIPACT
  - \* Enjeux de prévention, risques professionnels, obligation en santé et acteurs de prévention, articulation DUERP et PAPRIPACT
- II- Structurer et mise en œuvre en mode projet
  - \* Analyse du DUERP et PAPRIPACT existants pour les rendre fonctionnels
  - \* Travailler les Unités de Travail et identifier une situation à investiguer sur le terrain
  - \* Mobiliser des techniques de recueil, analyser les retours terrain, les comparer et les intégrer aux données du DUERP
- III- Finaliser le DUERP et créer le PAPRIPACT
  - \* Consolider la méthodologie et accompagner à la rédaction du DUERP
  - \* Accompagner le groupe à la définition du Programme de Prévention
  - \* Définir les étapes du renouvellement annuel

**Points forts de l'intervention**

- \* Formation-action personnalisée sur le DUERP et PAPRIPACT en fonction du degré de maturité/configuration de l'établissement (proposition ou utilisation des outils de l'établissement).
- \* Stratégie pédagogique dynamique qui alterne exposés explicatifs, exercices, données provenant du terrain et mise en application pratique dans les futurs outils (clef en main à la fin du module flash).
- \* Des travaux inter-sessions permettant de comprendre puis de mettre en œuvre la démarche et de réaliser un retour d'expérience aux séances suivantes avec le formateur.
- \* Une adaptation du programme en cas de nécessité d'un format inter établissements.

**SENSIBILISATION-APPROPRIATION | EXPLORATION | ACCOMPAGNEMENT-FORMATION**



**Public**

Directeurs, DRH,  
Responsable QHSE,  
Préventeurs, Représentants  
du personnel, Référents  
prévention.

**Animé par****SOFAXIS****Durée**

4 jours (avec intersession)

**Nombre de participants**

6 à 16 participants

**Prérequis**

Pas de pré-requis

**Modalités  
pédagogiques**

Formation-action

**Contact**

Votre  
délégation  
territoriale

## Module flash

# Élaboration du Document Unique et du PAPRIPACT

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- > évolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques ;
- > évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;

- > évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- > stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail

Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

### Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire applicable, ainsi que les enjeux relatifs à la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Comprendre les principes de mise en place d'une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Définir l'organisation nécessaire pour déployer la démarche au sein de l'établissement (méthodologie, catégories de risques, notion d'unité de travail, acteurs-ressources, moyens selon les 3 niveaux de prévention)
- Savoir identifier et évaluer préventivement les risques d'une situation de travail
- Savoir analyser des situations post-accidents avec des outils dédiés pour améliorer les dispositifs de prévention
- Construire son programme de prévention des risques professionnels : PAPRIPACT

### Programme

- Le module s'organise autour des étapes suivantes :
- Comprendre les enjeux de la prévention
  - Connaître le cadre réglementaire applicable
  - Définir la méthodologie pour mettre en oeuvre une démarche durable d'évaluation des risques
  - Identifier les unités de travail, les dangers, formaliser les risques et les évaluer
  - Finaliser et valider les éléments de cadrage pour déployer son évaluation des risques (modalités d'évaluation, actions de prévention)
  - Exploiter les résultats du Document Unique
  - Définir et mettre en place son PAPRIPACT
  - Communiquer et planifier la démarche d'évaluation des risques professionnels
  - Mobiliser un suivi tutoré et favoriser les retours d'expérience (freins et ressources au cours de la mise en oeuvre de l'évaluation des risques professionnels...)

### Points forts de l'intervention

- Expertise pluridisciplinaire mobilisée par Sofaxis dans le cadre des démarches d'EvRP déjà menées.
- Adaptation au contexte à partir d'un pré-diagnostic via un questionnaire complété par l'établissement.
- Alternance de temps théoriques et pratiques, avec à l'issue de la première phase (intersession) les premiers éléments cadrant la mise en place d'un document unique et d'un PAPRIPACT "sur-mesure".
- Intersession permettant à chaque participant d'expérimenter puis de bénéficier d'un temps partagé de retour d'expérience avec les pairs.
- Durée et programme adaptables selon le contexte et les enjeux de chaque établissement.

